



Save the Date
Paris, le 2 juin 2016

La Journée Mondiale de l'Accréditation met l'accréditation comme outil au service des politiques publiques à l'honneur !

A l'occasion de la **9ème édition de la Journée Mondiale de l'Accréditation**, le Comité français d'accréditation (Cofrac) vous convie à un **point presse** le :

mardi 14 juin à 10h30
52 rue Jacques Hillairet, Paris 12e
(ligne 8 - Montgallet)

Merci de vous munir d'une pièce d'identité qui vous sera demandée à l'accueil du bâtiment.
RSVP avant le 7 juin 2016 : yaelle.charbit@cofrac.fr ou 01 44 68 53 18

Ce point presse sera l'occasion de présenter les nombreux apports de l'accréditation aux politiques publiques.

Programme

10h30 : L'accréditation et le Cofrac – Bernard Doroszczuk, Directeur Général

10h45 : L'accréditation comme outil au service des politiques publiques. A cette occasion les points suivants vous seront détaillés :

- Promotion de la « destination France » : le classement des hébergements touristiques marchands
- Transfert d'actions de contrôle de l'Etat à des organismes privés : la sécurité routière
- Lisibilité des placements financiers : l'Investissement Socialement Responsable (ISR) et le label Transition Energétique et Ecologique pour le Climat (TEEC)
- Traçabilité et sécurité sanitaire des aliments : l'agriculture biologique et les trichines
- Protection des travailleurs : la poussière d'amiante
- Protection de l'environnement et des populations exposés à des risques industriels : les installations classées (ICPE)

11h40 : Questions/réponses

La Journée Mondiale de l'Accréditation

Initiative internationale créée conjointement par International Accreditation Forum (IAF) et International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) - les deux organisations mondiales d'accréditeurs dont le Cofrac est membre et signataire des accords de reconnaissance mutuelle - la Journée Mondiale de l'Accréditation valorise l'importance de l'accréditation et permet, chaque année, de démontrer son



Save the Date
Paris, le 2 juin 2016

application dans un domaine donné. Après la santé et l'action sociale en 2015, l'accréditation comme outil au service des politiques publiques constitue le thème retenu en 2016.

L'accréditation et le Cofrac

Démarche volontaire ou réglementaire, l'accréditation consiste à évaluer et reconnaître la compétence technique ainsi que l'impartialité des organismes d'évaluation de la conformité, qui vérifient que des produits, services, systèmes et personnels répondent à des exigences spécifiées.

Elle s'adresse aux laboratoires d'essais et d'étalonnages, aux organismes de vérification, aux organisateurs de comparaisons interlaboratoires et producteurs de matériaux de référence, aux laboratoires de biologie médicale, et aux organismes d'inspection, de certification ou de qualification. En contribuant à l'amélioration continue des contrôles ainsi que de la qualité des produits et des services mis sur le marché, l'accréditation renforce la confiance tout en constituant un atout différenciateur pour les entités qui y ont recours.

Organisme à but non lucratif créée en 1994, le Comité français d'accréditation – Cofrac – a été désigné en 2008 comme instance nationale d'accréditation, véritable reconnaissance de l'accréditation comme activité d'intérêt général. Dans un souci d'indépendance et d'impartialité, tous les intérêts qui y sont liés sont représentés au sein des instances de décision.

Grâce à l'expertise de plus de 150 collaborateurs et d'un réseau de plus de 1 500 évaluateurs et experts techniques, le Cofrac poursuit son développement et renforce en permanence ses équipes pour assurer un meilleur service à ses clients. Organisé autour de quatre sections – Certifications, Inspection, Laboratoires et Santé Humaine –, le Cofrac fait face à la croissance continue des demandes d'accréditation. Le cap des 3 500 accréditations et missions connexes a été atteint, fin 2015, tous secteurs confondus.

Le Cofrac est signataire d'accords multilatéraux, faisant bénéficier l'accréditation française d'une reconnaissance dans plus de 80 pays et favorisant ainsi la libre circulation des produits et services.

Contacts :

Sébastien Laborde, Directeur du service Communication/Promotion
sebastien.laborde@cofrac.fr – Tél. : +33 (0)1 44 68 82 66

Yaëlle Charbit, Chargée de communication/Promotion
yaelle.charbit@cofrac.fr – Tél. : +33 (0)1 44 68 53 18

Retrouvez-nous sur : www.cofrac.fr - www.linkedin.com/company/cofrac